|  |
| --- |
| AFR 59/8779/2024 – Ouganda - 26 novembre 2024 |
| URGENT ACTION |  | UA 100/24 |
| Inculpation d’une figure de l’opposition victime d’un enlèvement |
| OUGANDA |

Le 16 novembre, Kizza Besigye, opposant politique ougandais et ancien candidat à l’élection présidentielle pour le Forum pour le changement démocratique (FDC), a été enlevé à Nairobi, au Kenya. Il a refait surface le 20 novembre lorsqu’il a comparu devant un tribunal militaire à Kampala, en Ouganda, où il a été inculpé aux côtés d’un membre du FDC, Haji Obeid Lutale, d’infractions liées à la sécurité et de détention illégale d’armes à feu et de munitions. Il a été placé en détention provisoire à la prison de sécurité maximale de Luzira, à Kampala, en Ouganda, où il est maintenu en détention alors que les investigations se poursuivent. Kizza Besigye doit être libéré immédiatement en raison de la nature de son enlèvement, qui constitue une violation flagrante du droit international relatif aux droits humains et de la procédure d’extradition qui implique des garanties en matière d’équité des procès.

Kizza Besigye est un médecin ougandais, figure de l’opposition politique et ancien candidat à l’élection présidentielle pour le Forum pour le changement démocratique (FDC), qui s’est présenté sans succès contre le président Yoweri Kaguta Museveni lors des scrutins de 2001, 2006, 2011 et 2016.

Selon les avocats de Kizza Besigye, il a été vu pour la dernière fois le 16 novembre vers 16h30 dans un immeuble à Nairobi, au Kenya, et est ensuite resté injoignable jusqu’à ce que ses proches confirment qu’il était incarcéré dans une prison militaire à Kampala, sans pouvoir communiquer avec sa famille ni ses avocats. Les avocats de Kizza Besigye affirment que son enlèvement a été orchestré avec la complicité des autorités kenyanes et ougandaises, mais le gouvernement kenyan dément toute implication.

Kizza Besigye a comparu, ainsi qu’un membre du FDC, Haji Obeid Lutale, devant la cour martiale générale de Makindye, alors qu’il s’agit d’un civil et qu’il est accusé d’infractions liées à la sécurité et à la détention illégale d’armes à feu et de munitions. Selon un arrêt de 2006 de la Cour constitutionnelle d’Ouganda, les tribunaux militaires n’ont pas la compétence pour juger les affaires de terrorisme et de détention illégale d’armes à feu. Amnesty International estime également que les procès de civils par des tribunaux militaires ne sont pas équitables.

Le gouvernement ougandais a coutume d’accuser à tort ses opposant·e·s, notamment membres du Forum pour le changement démocratique (FDC) et de la Plateforme de l’unité nationale (NUP). Il s’agit d’un instrument de répression utilisé pour faire taire les membres de l’opposition. Et ce, malgré deux arrêts de la Cour constitutionnelle de l’Ouganda interdisant l’utilisation abusive des tribunaux militaires pour juger des civil·e·s en vertu de la loi sur les Forces de défense populaires de l’Ouganda (UPDF) en 2021 et de l’arrêt de 2006 sur les accusations liées à l’armée.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **25 mai** 2025.
* Langue(s) préférée(s): **anglais.** Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS Au Président | COPIES À  |
| President Yoweri Kaguta MuseveniParliament of UgandaParliament AvenueKampalaUgandaE-mail: info@statehouse.go.ugCopies à: press@statehouse.go.ugTwitter/X: @kagutamuseveni⮡ Les meilleures moyens d'atteindre la cible sont par E-mail et Twitter/X**Cibles supplémentaires:**1) AIGP Tom Magambo RwabudongoDirectorate of Criminal InvestigationsThe Uganda Police ForceKampala, UgandaE-mail: info@upf.go.ug2) Hon. Jacob Marksons ObothMinister of Defence, Ministry of DefenceKampala, UgandaE-mail: mod.ps@defence.go.ug  | Ambassade de la République de l'OugandaRue Vermont 37, 3ème étage1202 GenèveFax: 022 340 70 30E-mail: chancery@ugandamission.chTwitter/X: twitter.com/geneva\_ugandaFacebook: facebook.com/uganda.geneva/ |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA [100/24** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

President Yoweri Kaguta Museveni
Parliament of Uganda
Parliament Avenue
Kampala
Uganda

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude au sujet de l’enlèvement de Kizza Besigye, opposant politique ougandais et ancien candidat à l’élection présidentielle pour le Forum pour le changement démocratique (FDC), qui a eu lieu à Nairobi, au Kenya, le 16 novembre 2024**. Personne ne savait où il se trouvait et il est resté injoignable jusqu’à sa comparution le 20 novembre devant un tribunal militaire à Kampala, en Ouganda, bien qu’il soit un civil. Il a été inculpé aux côtés d’un membre du FDC, Haji Obeid Lutale, d’infractions liées à la sécurité et de détention illégale d’armes à feu et de munitions.

Ce n’est pas la première fois que Kizza Besigye est arrêté et détenu illégalement. En novembre 2005, il avait été arrêté illégalement et détenu pour des accusations militaires d’infractions liées au terrorisme et pour détention illégale d’armes à feu, en amont de l’élection présidentielle de 2006. En février 2016, il avait été arrêté arbitrairement et détenu dans le cadre d’une «arrestation préventive» à la suite de «déclarations et d’activités équivalant à une incitation à la violence et au mépris des lois». Il avait déclaré qu’il contesterait le résultat de l’élection présidentielle de 2016 devant la Cour suprême ougandaise.

L’enlèvement de Kizza Besigye fait clairement partie d’une répression généralisée qui se durcit. Au regard de la fréquence à laquelle les autorités ougandaises accusent à tort les opposants politiques, il est à craindre que les accusations portées à son encontre ne soient motivées par des considérations politiques.

**À la lumière de ce qui précède, je prie instamment votre gouvernement de:**

* **libérer immédiatement Kizza Besigye en raison de la nature de son enlèvement, qui constitue une violation flagrante du droit international relatif aux droits humains et de la procédure d’extradition qui implique des garanties en matière d’équité des procès;**
* **veiller à ce qu’une enquête impartiale et efficace soit menée sans délai sur son enlèvement et à ce que les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre de procès équitables, sans avoir recours à la peine de mort.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République de l'Ouganda, Rue Vermont 37, 3ème étage, 1202 Genève

Fax: 022 340 70 30, E-mail: chancery@ugandamission.ch / Twitter/X: twitter.com/geneva\_uganda / FB: facebook.com/uganda.geneva/